

Association santé littoral sud

Monsieur le Préfet des
Bouches du Rhône

Place Félix Baret CS 80001
13282 Marseille Cedex 06

Marseille le 12 janvier 2017

Objet : signalement d'une activité génératrice de poussières toxiques sur la
décharge ICPE Legré-Mante - Parcelle B 164, avenue de la Madrague de Montre
don 13008 Marseille - (L.R.A.C.)

Monsieur le Préfet,

Il nous parait urgent pour la santé publique d'attirer votre attention sur la
présence le vendredi 6 janvier d'une entreprise équipée d'engins de chantier
engagée dans la réalisation d'un portail.

Or ce terrain qui est la décharge de la friche industrielle ne fait actuellement
l'objet d'aucune mesure de prévention contre l'envol des poussières et des
particules fines pouvant affecter les riverains.

Nous avons également été surpris de constater que les personnels présents ne
portaient aucun équipement de protection.

A cet effet nous vous adressons une série de photos effectuées le vendredi 6
janvier montrant que le sol a été mis à nu.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet l'expression de notre très haute considération

Pour l'ASLS
Rolland DADENA
Membre du conseil d'administration

Copie à

- Monsieur le Maire de Marseille
- Monsieur le Dr Départemental de la Direccte
- Monsieur le Dr Régional de l'ARS

contact@comite.sante.littoral.sud .com site internet : www.comite-sante-littoral-sud.org
C/Centre social Mer et Colline 16,bd de la verrerie 13008
Marseille